



Service de la culture



Au cours des dernières semaines, nos activités se sont principalement concentrées sur la mise en place de mesures permettant de soutenir de la manière la plus efficace possible l'ensemble du secteur culturel confronté à la COVID-19. Deux initiatives valaisannes (cf. ci-dessous) vont compléter les dispositifs conjoints de la Confédération et des cantons. Au-delà de cette situation véritablement dramatique, qui perdurera tant que la COVID-19 bouleverse notre vie quotidienne et les pratiques culturelles, le virus a révélé l'impact économique de la culture en Valais : si la situation ne se normalise pas et si de nouvelles aides ne peuvent être attribuées pour l'année à venir,

c'est une part importante de l'économie qui s'effondre : non seulement le secteur culturel, mais aussi l'ensemble des prestataires œuvrant pour lui (hôtellerie, restauration, prestataires techniques, graphistes, etc.).

Heureusement, de nouveaux projets ont émergé : Les bénéficiaires du nouveau programme d'aide à la sauvegarde du patrimoine culturel sont présentés ici ; l'Office de l'archéologie cantonale a découvert des sites d'importance (Ardon et St-Maurice) ; les Archives renforcent leurs activités de médiation. Soulignons enfin, le rôle précurseur de l'exposition sur l'Anthropocène (Musée de la Nature, 2016) à laquelle se réfère la nouvelle exposition du Musée d'histoire naturelle de Bâle !

Avec toute l'équipe du Service de la culture, je vous souhaite une excellente lecture !

Anne-Catherine Sutermeister, cheffe du Service de la culture

Aides forfaitaires pour les acteur-trice-s culturel-le-s

À titre de mesure subsidiaire à d'autres aides fédérales et cantonales au titre de la COVID-19, les acteur-trice-s culturel-le-s et les prestataires de services peuvent bénéficier d'une aide forfaitaire cantonale sans contrepartie. Les requérant-e-s ayant déjà effectué une demande d'indemnisation dans le cadre de l'Ordonnance fédérale COVID-CULTURE et répondant aux critères définis se verront versée l'aide forfaitaire automatiquement. Pour les autres requérant-e-s, une demande formelle doit être effectuée. Les conditions d'octroi et les documents à fournir sont [accessibles ici](#). Le délai d'envoi de la demande est le **31 octobre 2020**.

Hotline : +41 27 606 45 69

Nouvelle loi COVID

Avec l'entrée en vigueur le 26 septembre de la Loi fédérale COVID-19, les mesures actuelles d'urgence à l'attention des acteur-trice-s culturel-e-s ([Suisseculture Sociale](#)) ainsi que les [aides aux associations culturelles d'amateurs](#) sont prolongées. En plus des indemnisations aux entreprises culturelles, un nouveau dispositif de soutien aux projets de transformation sera mis en place. Celui-ci vise à encourager la relance du secteur de la culture en soutenant des projets à caractère durable. Des informations complémentaires suivront dans les plus brefs délais. .

[Plus d'infos](#)



Fin de l'Ordonnance fédérale COVID-CULTURE : Bilan intermédiaire

L'Ordonnance fédérale COVID-CULTURE, qui couvre la période du 28 février au 31 octobre, a pris fin au 20 septembre. Le Canton du Valais a reçu 229 demandes d'indemnisation (94 demandes d'acteur-trice-s culturel-le-s et 135 demandes d'entreprises culturelles). Sur les 17 millions de francs mis conjointement à disposition par le Canton et la Confédération, près de 4 millions de francs ont déjà été attribués ; les

requêtes en cours de traitement (environ 40%) seront finalisées dans les prochaines semaines.

Indemnisation des directeurs musicaux et organistes des sociétés de chant et de musique pour leur perte de salaire

Suite à l'acceptation du postulat Clausen (CSPO), les sociétés de chant et de musique ont pu bénéficier d'une compensation s'élevant à 80% des salaires (charges sociales non-comprises) pour la perte d'heures de travail de leur directeur et organiste pour la période du 16 mars au 30 juin 2020. Le Canton du Valais a reçu 210 demandes provenant de 187 sociétés de chant ou de musique (81 demandes émanant des sociétés de chant et 106 demandes des sociétés de musique). Parmi les 187 sociétés, 51 sont germanophones. Ce dispositif est financé uniquement par le Canton sur les moyens extraordinaires mis à disposition dans le cadre des aides à la COVID-19.



Livre+ : la CIIP lance un concours pour de nouveaux soutiens à l'édition et à la lecture

La Conférence romande des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC) tire un bilan positif de la première édition du dispositif Livre+ mis en place en 2017 sous l'égide de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Pour la seconde fois, la CDAC lance deux appels à projets, l'un pour un soutien à l'édition, l'autre pour la promotion du livre et de la lecture. Les candidatures sont à déposer jusqu'au **20 décembre 2020**.

[Plus d'infos](#)

Remise des Prix culturels de l'Etat du Valais 2020

Valentin Carron, artiste visuel, Prix culturel de l'Etat du Valais 2020, la musicienne Tanya Barany, la comédienne Pauline Epiney et le bureau d'architectes GayMenzel, Prix d'encouragement, ainsi que le galeriste Christian Bidaud, Prix spécial, se verront

remettre leur distinction le **6 novembre 2020 à 19 heures au Théâtre « Les Alambics » à Martigny.**

[Plus d'infos](#)



Encouragement des activités culturelles

Arts visuels, design, architecture

ArtPro Valais 2020 – Bénéficiaires et mise au concours

Les bourses pluriannuelles ArtPro pour créateurs-trices confirmé-e-s ont été attribuées à Pascal Seiler, Anne-Chantal Pitteloud et Sylvain Croci-Torti. Les créateurs-trices émergent-e-s suivant-e-s bénéficient d'une bourse ArtPro annuelle : Basile Richon, Rahel Anthamatten, Florence Zufferey. Le soutien pluriannuel pour structures et projets expérimentaux a été attribué à CODE/Art Research Program. La prochaine mise au concours est fixée au **15 juin 2021**.

[Plus d'infos](#)

Etincelles de culture

Soutien supplémentaire aux projets devant être dédoublés

Afin d'encourager la culture dans les écoles dans le respect des mesures sanitaires établies par le Service de l'Enseignement, Etincelles de Culture propose des rallonges de son soutien aux projets devant être dédoublés. Les établissements culturels ont également la possibilité d'obtenir une dérogation en présentant leur plan de protection. Le prochain délai est fixé au **30 septembre 2020**.

Plus d'infos : sc-etincelles@admin.vs.ch

Musique

Bourse pour les saisons de musique – bénéficiaires 2020/2021

Dans le but d'encourager la programmation d'une saison de musique (classique ou musiques actuelles) en Valais, un jury constitué par le Service de la culture et composé de professionnels de la musique a attribué un soutien à plusieurs établissements ou associations. Le prochain délai pour déposer un dossier pour l'ensemble de la saison 21/22 est fixé au **30 juin 2021**.

[DÉCOUVRIR LES BÉNÉFICIAIRES](#)

Bourses pour la production de documents sonores – bénéficiaires 2020

Dans le but d'encourager la création musicale et sa promotion, un jury constitué par le Service de la culture et composé de professionnels de la musique a attribué un soutien à plusieurs artistes ou groupes d'artistes. Le prochain délai pour déposer un dossier pour les bourses 2021 est fixé au **15 juillet 2021**.

[DÉCOUVRIR LES BÉNÉFICIAIRES](#)

Patrimoine culturel

Nouveau programme d'aide à la sauvegarde du patrimoine culturel – Bénéficiaires

En mars dernier, le Service de la culture a inauguré un nouveau programme de soutien à la sauvegarde du patrimoine culturel mobilier, documentaire, immatériel et linguistique. Suite à une mise au concours, la Commission cantonale du patrimoine culturel a reçu 22 demandes d'institutions, d'associations et fondations patrimoniales, parmi lesquelles dix ont bénéficié d'une aide financière en 2020.

[Plus d'infos](#)

Bourses Vallesiana 2020 – Bénéficiaires

Les Vallesiana et son jury spécialisé ont attribué trois bourses de soutien à la recherche sur le patrimoine détenu par les Archives de l'Etat du Valais, de la Médiathèque Valais et des Musées cantonaux de 10'000 francs chacune.

Bénéficiaires et sujets :

- Marco Jalla : Correspondance Raphaël Ritz (1853-1863)
- Jasmine Lovey : Divorce en Valais au XXe siècle
- Gilles Luisier : Loi sur les forêts de 1876

[Plus d'infos](#)

Office cantonal d'archéologie

Saint-Maurice : église Saint-Laurent

Attestée dès le 12e siècle, désacralisée en 1800, puis détruite en 1958, l'église Saint-Laurent reste mal connue. Les investigations archéologiques permettent de mieux comprendre cet édifice funéraire lié à l'Abbaye. Les archéologues ont notamment constaté la présence d'un cloître avec un puits central. Ils ont également découvert près d'une centaine de tombes, dont les plus anciennes remontent au 5-6e siècle et renvoient aux premiers temps de la Chrétienté.

Fig. 1 Squelette en cours de fouilles situé à l'extérieur de l'église.

Fig. 2 Le cloître en cours de dégagement à l'arrière-plan. Il s'agit d'un enclos quadrangulaire, délimité par des murets, avec au centre la présence d'un puits.

Fig. 3 Les vestiges de l'église Saint-Laurent en cours de dégagement et de documentation.



Ardon : Châble

Un site d'habitat datant de la fin du Premier âge du Fer (600 à 450 av. J.-C.) a été mis au jour à Ardon dans le quartier du Châble. De tels sites pour cette période sont rares et n'étaient connus à ce jour que dans le Haut-Valais (Gamsen, Varen). Les vestiges sont conservés sur une surface importante atteignant plusieurs centaines de mètres carrés et permettront de mieux comprendre la mise en place des habitats de cette période en Valais central.

Fig. 1 Vue des travaux en cours.

Fig. 2 Fosse liée à l'habitat en cours de documentation.



Archives de l'Etat du Valais

Visites guidées en collaboration avec l'Office du tourisme de Sion



Les Archives de l'Etat du Valais se sont récemment associées à l'Office du tourisme de Sion pour offrir au public des visites exclusives de leurs dépôts. Intitulées «Les trésors du Valais», ces visites permettent de découvrir, par petits groupes, treize trésors du patrimoine documentaire valaisan de l'an mil à nos jours.

[Plus d'infos](#)

Musées cantonaux du Valais

Musée de la nature

Collaboration avec le Museum de Bâle

Le 19 novembre prochain, le Museum d'histoire naturelle de Bâle ouvrira sa nouvelle exposition intitulée « Erde am Limit ». Cette exposition s'est construite en prenant comme point de départ l'exposition « Objectif Terre, vivre l'Anthropocène » présentée en 2016 au Pénitencier de Sion. Cette nouvelle exposition s'est faite en collaboration avec le Musée de la nature du Valais, institution pionnière et reconnue sur le thème de l'Anthropocène.

[Plus d'infos](#)



AMS-ICOM Suisse

Cette année, le congrès annuel des musées suisses s'est tenu le 21 août au Musée Suisse des Transports de Lucerne. Environ 200 personnes y ont participé. Nicolas Kramar, directeur du Musée de la nature du Valais, y était invité pour participer à l'une des deux tables rondes consacrée à la mise en évidence du potentiel et de la nécessité des musées pour la société. L'évènement était également accessible en direct sur Youtube et peut désormais être consulté sur ce site.

[VOIR LA TABLE RONDE](#)

Echéances et dates importantes

Vous trouverez tous les délais, les différents dispositifs de soutien ainsi que toutes les informations pratiques pour vos demandes sous : <https://www.vs.ch/fr/web/culture/demander-soutien>.

Toutes vos demandes sont à adresser au Service de la culture exclusivement via la plate-forme en ligne www.vs-myculture.ch et doivent respecter les conditions et délais en vigueur.

Crédits photos

- Figures - Office cantonal d'archéologie © OCA/ARIA SA
- Les trésors du Valais © Office du tourisme de Sion
- Erde am Limit © Museum de Bâle

Impressum

La Newsletter du Service de la culture paraît six fois par an en deux versions linguistiques (français et allemand). Elle est diffusée par email et consultable sur le site vs.ch/culture > Communication et médias > [Newsletter du Service de la culture](#).

Prochaine Newsletter : 10 décembre 2020

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Service de la culture
Rue de Lausanne 45
1950 Sion

Tel +41 (0) 27 606 45 60
service-culture@admin.vs.ch

[Site web >>](#)

